**PV de l’Assemblée Générale « Utopiks Loustiks »**

 Le Vendredi 04 Juillet 2014 à 20 H 30, les membres de l’association Utopiks Loustiks se sont réunis en Assemblée Générale au domicile du président Antoine Lemonnier, 21 faubourg de la Madeleine à Malestroit.

**Sont présentes les personnes suivantes :**

Antoine Lemonnier, 21 Faubourg de la Madeleine, 56140, Malestroit.

Julien Daniélo, 23 rue des Halles 56860 Vannes

Carmen Arhuero, 3 Square Sainte-Anne, Arradon.

Soizic Lahonda, 21 Faubourg de la Madeleine, 56140, Malestroit

Francis Lemaçon, 8 route de Pissac, 56450 Saint-Armel

Bérénice Thivet, 11 rue Saint-Guénaël, 56000 Vannes.

Catherine Morio, 25 rue Bernard Buffet, 56890, Saint-Avé.

Philippe Réginensi, 11 rue du Bois Bas, 56870, Baden.

Martine Réginensi, 11 rue du Bois Bas, 56870, Baden.

Jean-Luc Le Parc, 9 rue du RICM, 56000 Vannes

Maria Jauniau, 26 rue du Fournil, Saint-Colombier, 56370 Sarzeau.

**Sont excusées :**

Jean-Michel Philippe, Le Moustoir, 56610, Arradon.

Jérémy Carel, 44 avenue du 4 Août 1944, Vannes.

Romuald Arhuero, 3 Square Sainte-Anne, Arradon.

Hubert Cuingnet, 13 allée du Jas 83640 Plan d'Aups Sainte Baume.

Il est désigné en tant que président de séance M. Antoine Lemonnier

Il est désigné en tant que secrétaires de séance M. Julien Daniélo et Mme Soizic Lahonda

**Le secrétaire de séance rappelle que l’ordre du jour est le suivant :**

Renouvellement des adhésions

Rapport d’activité 2014

Bilan Kermesse

Bilan financier de janvier à juillet 2014

Bilan Marche de solidarité – Conseil Général 56 – Opération Bol de Riz – Opération plaine d’Aunis pleine de Jeunes

Lancement du prospectus

Projet Ulele

Perspective 2014-2015

**Renouvellement des adhésions**

Le secrétaire Julien Danielo propose de passer au renouvellement des adhésions. L’assemblée décide à la majorité de faire débuter une année type de cotisation en janvier de l’année concernée. Les adhésions versées à la présente assemblée Générale seront donc valides jusqu’à la prochaine assemblée générale en janvier prochain. L’équipe accueille une nouvelle adhérente en la personne de Maria Jauniau, laquelle est déjà connue par ses actions au sein d’Utopiks Loustiks puisqu’elle a effectué au début de l’année 2013, trois mois de bénévolat en assistant Hanitra, notre institutrice. Les autres membres de l’équipe se présentent chacun leur tour.

**Rapport d’activité Utopiks Loustiks – Janvier-Juillet 2014**

 Le secrétaire de l’association UTOPIKS LOUSTIKS France, Julien Danielo prend la parole et présente en photos toutes les activités du centre Utopiks Loustiks depuis le dernier passage du bureau à Nosy-Be en janvier dernier,

* Atelier de formation professionnelle animé par Jacques et Danielle Martin.
* Spectacle de magie (Magicolo) réalisé par un professionnel d’origine bordelaise (mars 2014).
* Intervention de Suzanne, professeur d’Arts Plastiques d’origine américaine au sein d’ateliers artistiques auprès des Loustiks (mars 2014).
* Nettoyage de la plage d’Andilana par les Loustiks et d’autres habitants du village d’Andilana.
* Excursion scolaire au sein du Parc National de Lokobe à Nosy-Be.
* Kermesse du centre Utopiks Loustiks le 15 juin 2014.

**Bilan Kermesse**

Chloé Lemaçon nous a fait part de son bilan de la kermesse par mail : *La kermesse s'est très bien passée. Je n'ai pas non plus fait les comptes. Je pense, de mémoire, qu'on a du dépenser environ 800 000 Ariary et nous avons fait une recette de 645 000. Il était assez couru d'avance, vu le peu ou quasi pas de marge sur les produits pour vendre la nourriture et les boissons au pris malgache, que nous serions difficilement bénéficiaires. En revanche, la participation des parents a été vraiment active. Il y avait une super ambiance. C’était très émouvant quand les parents ont apporté quelques kilos de farine, 4 poulets, des bananes, des papayes. De nombreuses mamans ont passé la journée à cuisiner des pakypaky (galettes), des moskiki (brochette zébu), du poulet fris.... J'avais de mon côté fait des gâteaux au chocolat et des bonbons. Les papas ont installé tous les jeux (conserves, anneau avec bouteille, jeu de dés, tir au but). Toute l'équipe de la Casa Flops a aidé et est venu faire la fête... Combien de personnes ? Difficile à estimer 100, 200... Combien d'enfants ? Une centaine probablement. La musique battait son plein de 15h à 23h. Les mamans étaient très émues pendant la pièce de théâtre des enfants, un petit et très joli spectacle....et Vincent a déjà de nouvelles idées pour l'année prochaine. Pour tous les jeux, nous avions fait un système de tickets à 100 Ariary qui marchait aussi pour acheter à manger.... comptoir d'échange, bar et caisse dans une classe. Des petits cadeaux à gagner aux jeux (balles, barrettes, coloriage, boissons... Nous avons dépensé 20 euros à la braderie pour acheter des dizaines de bibelots à 1000 ariary ou moins.... initiative à refaire donc, çà a beaucoup plu et c'était assez facile pour tous les gamins d'avoir un petit cadeau.... en plus ça les faisait jouer, eux ou leurs parents, car c'est en gagnant au jeu que tu avais le ticket cadeau. En gros, une superbe fête. Tout le monde était ravi et tout s’est passé sans un seul incident. Des italiens et des norvégiens de la Casa Flops sont passés, ainsi que des bénévoles du début de l’histoire de l’association.*

**Bilan financier de janvier à juillet 2014**

A la dernière Assemblée Générale du 31 janvier 2014, le compte-chèques de l’association était créditeur de 1957,31 € et le livret bleu de l’association était créditeur de 1001,75 €. Au mois de mars, alors que le compte-chèques était créditeur de 1987,31 €, la somme de 1975 € a été débitée au profit de l’antenne malgache pour le dernier trimestre de l’année scolaire, a cela il faut rajouter les frais bancaires. Au 30 juin 2014 en comptabilisant les dons issus des particuliers soit 350 €, de l’école Sainte-Jeanne d’Arc et de la Marche de solidarité, le compte chèque a atteint la somme de 12190,31 €. A cela il faudra rajouter le montant qui sera très prochainement versé de 2600 € de la part du Conseil Général.

Pour conclure, en cette fin d’année scolaire, le livret bleu affiche un montant de 1001,75 € et le compte-chèques une somme s’élevant à 14680 € environ, n’ayant pas encore reçu à l’heure actuelle le dernier relevé de compte.

Du côté de l’antenne malgache, l’établissement de chambre d’hôtes « La Casa Flops » a pu récolter entre septembre 2013 et juillet 2014 la somme de 800 €.

**Bilan Marche de solidarité – Conseil Général 56 – Opération Bol de Riz – Opération plaine d’Aunis pleine de Jeunes**

Le 31 mars 2014 a eu lieu la Marche de Solidarité impliquant 7 projets et environ 2000 élèves. Chaque élève, muni de sa carte de pointage courrait ou marchait pour tant d’euros du kilomètre. Au préalable, les marcheurs avaient cherché des parrains pour les promesses de dons. Ce jour là 417 marcheurs avaient choisi Utopiks Loustiks, ils ont parcouru 4039 kilomètres soutenus par 1808 parrains. La somme récoltée est au-delà de nos espérances : 11105 €. De plus l’école primaire Sainte Jeanne d’Arc a récolté lors de leur opération bol de riz la somme de 478 €. L’assemblée délibérante par la voix de M. Réginensi insiste sur l’utilisation exclusive de l’argent en fonction du projet présenté : financer les 30 repas du midi des lundi, mardi, jeudi et vendredi incluant les élèves et le personnel, financer les couverts et les ustensiles de cuisine, ainsi que payer le salaire de la cuisinière et ses charges sociales. Le prévisionnel table ainsi sur un fonctionnement annuel estimé à 3050 € environ. La Marche va permettre ainsi le fonctionnement de la cantine pendant quatre années maximum.

Le Conseil Général du Morbihan nous a également doté depuis peu d’une somme importante évaluée à 2600 €, somme qui sera utilisée pour le financement des autres salaires et charges sociales.

Si nous évaluons la trésorerie de l’antenne française à 15680 € additionnée aux sommes récoltées par l’antenne malgache évaluée à 800 €. Nous obtenons la somme de 16580 €.

Si nous ajoutons la somme de 200 € récoltée par l’Association « Plaine d’Aunis, pleine de jeunes » qui lors d’une soirée dédiée aux Loustiks a récolté la somme de 200 €, plus la somme de 15 € qui tombe mensuellement sur notre compte grâce à l’initiative de M. Barbier et enfin en y ajoutant le bénéfice des adhésions, nous obtenons un total de 17250 €.

En retirant l’argent rapporté par la Marche et l’opération Bol de riz, et le coût des frais employés à la réalisation du prospectus et le renouvellement du blog il nous reste la somme de 5450 €, ce qui correspond au coût de fonctionnement annuel 2014-2015 du centre Utopiks Loustiks (Hors cantine !)

Il nous reste ainsi une année entière pour préparer le budget de fonctionnement pour l’année 2015-2016 hormis le fonctionnement de la cantine qui est assuré ainsi que pour l’année suivante. Un budget estimé entre 5000 et 5400 €.

L’assemblée délibérante va donc proposer différents projets pour l’année en cours.

**Lancement du prospectus**

C’est avec plaisir que Francis Lemaçon nous a présenté les nouveaux prospectus dépliants d’Utopiks Loustiks réalisés par l’entreprise Image Plus. Ces prospectus illustrés présentent l’association, sa création, son implantation, ses objectifs. Ces documents incluent différentes formules de parrainage comme une proposition de versement libre par chèque (méthode existant depuis la création de l’association) mais surtout une formule de base de prélèvement automatique mensuel. Cette formule de base propose un débit mensuel de 15 € (soit après déduction fiscal de 66 %, un coût réel de 5,10 €/ mois, (l’association étant reconnue d’intérêt général par JO du 25 juin 2011). Il est toutefois possible de proposer une autre somme suivant les capacités financières de chacun. Pour cela il est nécessaire de fournir une autorisation de prélèvement dûment complétée qu’il est libre de suspendre à tout moment. Cette autorisation est fournie avec le prospectus. Le donateur doit également joindre un RIB.

L’autorisation fournie par le donateur devra être scannée et conservée numériquement par la trésorière et le président. A la fin de chaque année, un relevé fiscal sera adressé au donateur pour la déduction d’impôts par la trésorière et le président.

L’objectif au bout d’un an, voire un an et demi, sera de récolter 500 € mensuels, soit le budget de fonctionnement du centre (hors cantine qui est assuré). Les personnes intéressées par l’acquisition de prospectus devront en faire la demande par mail.

**Projet Ulele**

C’est un projet qui fait surface à chaque assemblée générale sans réussir à prendre forme réellement. Le secrétaire expose alors ce que l’on appelle « projets participatifs de crowdfunding » dont Ulele est une des plateformes active dans ce type de système de financement.

Ulele est une plate-forme internet où n’importe qui peut proposer un projet nécessitant un financement. Sur Ulele, on trouve des projets créatifs, innovants, solidaires ou à portée-citoyenne. Pour s'assurer que les moyens demandés par les porteurs de projets soient réalistes et correspondent au mieux à leurs besoins, les collectes de fonds se font sur une durée déterminée et avec un montant minimum déterminé. Tout se fait par internet et pour qu’un projet connaisse du succès, il faut le diffuser le plus possible, il faut bien entendu partager au maximum le projet sur les réseaux personnels (adresses mails, réseaux sociaux comme facebook ou twitter, blogs, etc…).

Pour soutenir financièrement un projet n’importe qui peut donner ce qu’il souhaite mais le porteur de projet propose tout de même une liste de montants de soutiens possibles. Généralement une contrepartie est proposée en échange par le porteur de projet. Par exemple pour un soutien de 20 €, on peut envoyer une carte postale des enfants, pour un don de 50 € on peut envoyer en contrepartie deux cartes postales et deux gousses de vanille de Nosy-Be, ainsi de suite. **Pour les soutiens par carte bancaire** le soutien sera débité immédiatement mais ne sera versé au porteur de projet que si le projet atteint le montant minimum demandé. Dans le cas contraire, le donateur sera remboursé intégralement (et sans aucun frais) à la fin du projet.

Seules les contreparties "en nature" sont autorisées sur Ulule : bien matériel lié à votre projet, service produit par la mise en œuvre de votre projet, rencontre avec le porteur de projet, etc. Les contreparties financières sont interdites (remboursement avec ou sans intérêt, prise de participation dans l'entreprise, etc.).

Dans le cas du futur projet d’Utopiks Loustiks, les contreparties envisagées sont “symboliques” ou sans corrélation avec la valeur des montants perçus : il s'agit de dons. Si la valeur des contreparties est corrélée aux montants demandés (dans le cas d'une Prévente notamment) : il s'agit d'achats (d'un point de vue comptable). La distinction entre dons et achats peut être importante, notamment pour les dons réalisés à des associations d'intérêt général, qui peuvent permettre sous condition aux donateurs de bénéficier de réductions d'impôts. La valeur de la contrepartie doit être nettement inférieure à celle du don.

Chloé Lemaçon et Julien Danielo ont réfléchi à propos des contreparties. Le fils de Chloé est revenu en France, la valise pleine de petits cadeaux notamment de la vanille et de l’artisanat malgache. Nous disposons également un stock de t-shirts où figure le logo de l’association. Le secrétaire propose également d’éditer des photos de l’association sous forme de carte-postales, de calendriers, ou de tirages signés et numérotés par l’auteur photographe pour les plus fortes sommes (photos prises sur place lors de son passage à Nosy-be en janvier dernier). Maria Jauniau propose de joindre aux contreparties les cadeaux ramenés de son voyage à Madagascar qu’elle destinait à une vente au profit de l’association. Maria Jauniau enverra prochainement l’inventaire détaillé des objets en question. Chloé propose également de faire intervenir La Casa Flops (écogîte durable partenaire d’Utopiks Loustiks à Andilana) dans le système de contrepartie : Une nuit avec petit-déjeuner pour 2 à la Casa Flops pour un don de 50 €. Un séjour pour deux personnes en demi-pension à la Casa Flops pour 5 nuits pour un don de 375 €. Le but étant d’attirer également les personnes vivant à Madagascar où dans les îles alentours comme La Réunion.

Toute proposition de contrepartie et de don associé devra se faire avec l’aval de la majorité des adhérents.

Une inquiétude se fait parmi les membres de l’association concernant les frais engendrés, le coût d’expédition et le temps passé pour cela.

Pour les cartes-postales en éditer 50 coûterait 15 € environ sans les frais de port, soit 0,30 € la carte.

Le prix du timbre simple est de 0,61 €, d’une enveloppe 0,20 €.

Pour éditer un calendrier, cela coûterait entre 15 et 20 € environ + 8 € frais de port sur Vistaprint.

Pour éditer un tirage d’art Fine Art 40X60 signé et numéroté 30 € en production, 60 € par l’artiste. 6,30 € frais de port, 16,15 vers l’étranger.

Pour les frais de port en colissimo moins de 500 gr = 6,30 € vers la France, vers l’étranger ou les DOM = 16,15 €.

Chloé Lemaçon préconise pour date de lancement du projet Ulele la mi-septembre. L’assemblée délibérante décide de reculer le projet, le temps de le formuler correctement sans se précipiter et pose la date de début décembre pour le démarrage officiel. Le projet reste à éclaircir avec Chloé en étroite collaboration avec les membres de l’association notamment concernant les contreparties, la durée et la somme souhaitée.

**Vide-grenier de Saint-Armel du dimanche 28 septembre 2014**

Le vide-grenier de Saint-Armel se tiendra le dimanche 28 septembre 2014. Un appel est formulé parmi les adhérents pour récolter les objets, la plupart répond positivement. A cela Francis Lemaçon ajoute qu’il existe de nombreux objets et vêtements entreposés à Trédion dans l’attente d’être expédiés vers Nosy-Be mais faute de container prévu dans les mois et années à venir il serait préférable de les utiliser pour cet événement. Pour cela il faudra effectuer un tri. Francis propose d’entasser les objets dans son garage en attendant le 28 septembre. Plusieurs dates seront proposées prochainement aux adhérents pour les amener à destination (8 route de Pissac, 56450 Saint-Armel).

**Perspective 2014-2015**

Pour l’année à venir nous décidons de garder les mêmes élèves qui sont actuellement 21, même s’il faudra compter sur quelques départs comme pour les années précédentes. Il faudra ainsi refaire l’organisation des niveaux et des groupes pour tabler sur un effectif de 25 élèves. Nous risquons probablement d’accueillir ainsi autour de 5 nouveaux élèves, la liste d’attente ne manquant pas de noms. Vincent Martin, notre bénévole de l’année écoulée va rempiler pour une année supplémentaire, moyennant cette-fois-ci une petite rémunération. Vincent s’est excellemment illustré pendant cette année et nous lui renouvelons notre confiance.

Il est évident que nous ne pourrons accueillir éternellement les mêmes enfants, il va donc falloir travailler sur la réorientation du groupe des grands, soit une dizaine d’écoliers. Des élèves comme Suzette, Josette, Josiane, Todisoa et Angéline savent toutes lire, écrire et compter mais vu les moyens de leurs parents et là où elles habitent, elles ne seront vraiment pas nombreuses à continuer si on ne les suit pas malgré leur désir d’études. Elles grandissent et vont avoir besoin d’autre chose.

Vincent Martin, notre bénévole de l’année écoulée pourrait avoir pour projet de visiter des écoles, faire des devis et sûrement faire passer des évaluations. Ainsi il serait envisageable de créer un système de bourse, de parrainage annuel pour qu’ils intègrent une bonne école et être sûrs qu’ils y aillent en incluant les frais de transport.

Pour un élève allant par exemple à Diego Hely distant de 16 km d’Andilana :

20 000 aryari / mois de transport

20 000 aryari / mois de frais de scolarité

15 000 aryari / mois de frais de cantine

30 000 aryari / année de frais de fournitures scolaires + blouse

Soit un total de 580 000 aryari (environ 200 €) par an et par élève.

**Conclusion**

Chloé insiste pour la rentrée sur la réalisation d’uniformes/blouses pour les élèves d’Utopiks Loustiks, ils seraient de couleur noire et orange. Tous les élèves à Madagascar ont une blouse d’école.

Nous formulons nos remerciements au collège Saint-François-Xavier de Vannes et notamment à Xavier Onfray ainsi qu’à tous les élèves. Nous remercions également les élèves et le personnel de l’école Sainte-Jeanne d’Arc de Vannes. Un grand merci également à Aurélie Le Moal et l’association de jeunes « Plaine d’Aunis, pleine de Jeunes ». Enfin merci à tous les intervenants pour votre implication.

Francis Lemaçon fera un séjour en août 2014 à Nosy-Be. Martine et Philippe Réginensi quant à eux passeront probablement fin septembre, début octobre.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 H 00.

Le secrétaire Le président